



L'assureur AMV recrute 50 nouveaux salariés

MÉRIGNAC (33) Le leader de l'assurance deux-roues en France connaît une forte croissance

L'histoire de cette entreprise installée à Mérignac (33) est atypique. À l'origine, en 1974, AMV est née de la passion de Franck Allard, champion de France d'enduro, pour ces motos tout-terrain. À l'époque, la pratique est émergente et les assureurs n'osent pas se positionner sur ce marché, dont ils peinent à évaluer les risques.

Franck Allard, lui, n'hésite pas, et fonde Assurance Moto Verte avec des garanties et des tarifs personnalisés grâce à une segmentation intégrant de multiples critères. Depuis, son offre s'est considérablement élargie : scooter, quad, 4 x 4, auto et moto de collection, camping-car, Jet-Ski... « Nous avons démocratisé l'usage du deux-roues et avons été les premiers à proposer des assurances en ligne en 2000 », souligne Agnès Rouvière, directrice adjointe d'AMV. La société a su devenir une référence auprès des professionnels – en sponsorisant des courses et des champions comme Stéphane Peterhansel au rallye Dakar – ainsi que des particuliers dans la moto.

Une entreprise familiale

Résultat, aujourd'hui, l'entreprise est numéro un en France de l'assurance motos et deux-roues. AMV emploie 410 salariés et dispose désormais d'une filiale en Espagne depuis 2003 et en Argentine depuis 2013. C'est l'une des plus belles filiales du puissant groupe familial de courtage en assurance Filhet-Allard (1 000 salariés, 160 millions d'euros de chiffre d'affaires), dirigé aussi par Franck Allard. En forte croissance, AMV a recruté 80 nouveaux collaborateurs l'an dernier et va embaucher encore 50 salariés en CDI cette année à son siège social, à Mérignac. Une trentaine pour son service indemnités et une vingtaine pour la relation clients, qui se fait par téléphone, pour l'essentiel.

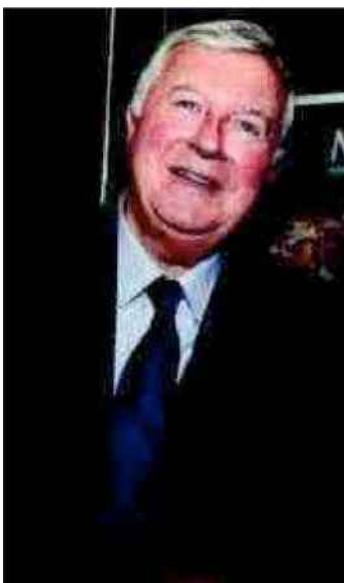
« Nous souhaitons avant tout des gens dynamiques ayant l'esprit

d'équipe, dotés d'un bac + 2 commercial ou assurance. Avec, idéalement, une première expérience réussie dans le secteur, en particulier pour le service indemnités », précise Bertrand Bocquet, le DRH. « Cela étant, nous recherchons aussi des profils atypiques avec un sens aigu de la relation clients. Nous avons une école interne pour former les nouveaux salariés », insiste-t-il. Aujourd'hui, 45 % des effectifs d'AMV ont moins de 30 ans.

Côté rémunérations, « nous offrons les mêmes avantages que tous nos concurrents. Nos salariés sont payés sur treize mois et demi et disposent d'avantages intéressants avec le comité d'entreprise du groupe. Sans oublier des réductions sur leurs contrats d'assurance, une salle de sports gratuite, un restaurant d'entreprise de qualité », met en avant Agnès Rouvière. « Nos nouveaux salariés auront également des perspectives d'évolution dans le groupe », insiste-t-elle.

N. C.

Les candidats peuvent postuler sur www.amv.fr, rubrique « Nous rejoindre ».



Franck Allard est aussi président du Medef 33.

ARCHIVES PHILIPPE TARIS/« SO »